ÉGALITÉ, LIBERTÉ.

DEPARTEMENT DE L'AUBE.

ARRÊTÉ

DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE,

Portant partage avec la République des Biens de la succession de JACQUES CORPS, *pere d'Emigrés, représenté par la Citoyenne* GENEVIEVE-ADÉLAIDE, *sa fille.*

SÉANCE du premier Brumaire an VII de la République.

[illegible]

Vu aussi les pieces qui établissent les dettes passives de la communauté.

Le ... de Louis Pelé ... par l'Administration municipale de Troyes, le 16 de ce mois,

Le titre ... délivré le 19 du même mois, par le C. ..., receveur général du Département, lequel constate le dépôt fait entre ses mains de la somme de ... en principal ... par Pierre-Antoine-Charles ... Mangignot ... dits Jacques Corps et Madeleine Denain ... de l'actif de leur communauté, laquelle somme ledit C. ... n'a pu verser à la trésorerie nationale suivant la loi,

Vu enfin les lois des 9 Floréal et 11 Messidor an III, ... Floréal an IV, et les lettres circulaires du Ministre des finances y relatives,

Considérant que la déclaration de Jacques Corps est conforme de la manière la plus ...,

Considérant que la somme de ... mille francs faisant l'objet de l'article IX du titre ... chapitre de l'actif de la communauté, ... été déposée par les débiteurs dans la caisse du receveur général du Département ..., la République ne peut y avoir droit, ...

Considérant que la masse de l'actif de la succession de Jacques Corps, y compris les remplois et la part afférente à la succession dans la masse partageable de l'actif de la communauté, s'élève à la somme de six cents vingt-sept mille quatre cents quarante-quatre francs trente centimes, déduction faite du principal du douaire de Madeleine Denain ... de l'article XII ... précipus ... somme de vingt mille francs ... précipus ... ce qui réduit la somme partageable avec la République ... six cent sept mille quatre cents quarante-quatre francs trente centimes.

Le Commissaire du Directoire exécutif entendu,

L'Administration centrale du Département de l'Aube, arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La masse partageable de l'actif de la communauté qui a existé entre Jacques Corps et Madeleine Denain son épouse ... demeure liquidée à la somme de quatre-vingt-... mille sept cents quatre-vingt-... francs ... centimes, dont la moitié montant à quarante-huit mille sept cents quatre-vingt-dix huit francs trente centimes, appartient à la succession de Jacques Corps,

II.

Joignant cette somme au montant des propres de Jacques Corps, son actif total reste demeure fixé à la somme de | 637,444 fr. 30 c.

III.

Sur ce capital de six cents trente-sept mille quatre cents quarante-quatre francs trente centimes, ... prélevé avant partage, 1° Dix mille francs, faisant le montant en principal du douaire de Madeleine Denain, qui tombe à la charge de la succession; 2° Vingt mille francs à titre de précipus ou prélèvement, suivant la loi, au profit de ladite succession, ci | 30,000 fr.

607,444 fr. 30 c.

IV.

La masse à partager réduite, au moyen de la déduction ci-dessus, à la somme de six cents sept mille quatre cents quarante-quatre francs trente centimes, est partagée en deux portions égales, l'une pour la République à cause de l'émigration de Jacques Armand et Gabriel Corps, et l'autre pour Genevieve-Adélaide Corps, comme héritiere dudit Jacques Corps, chacune desdites portions formant la somme de | 303,722 fr. 15 c.

V.

Pour remplir la République de la somme de trois cents trois mille sept cents vingt-deux francs quinze centimes, elle aura en pleine propriété

1. Les vignes de Souligny, faisant l'article premier de l'actif de la succession du citoyen Corps, estimées	894 fr. 90 c.
2. Deux labourages, sis à Saint-Martin, faisant l'article III dudit actif, estimés	4,013 fr. 15 c.
3. Deux vignes et broussailles, sises à Bûcheres, faisant l'article IV, estimés	424 fr. 6 c.
4. Un jardin à Saint-Martin-ès-Vignes, faisant l'article V, estimé	709 fr. 3 c.
5. Une maison, sise à Paris, faisant l'article VIII, estimée	65,871 fr. 67 c.
6. Une pièce de pré, à Saint-Parres, faisant l'article VII, estimée	7,178 fr.
7. Les biens de la Chapelle-Saint-Luc, faisant l'article IX, estimés	4,000 fr.
8. Les biens sis sur le finage du Mesnil-Sellières, faisant l'article X, estimés	882 fr. 80 c.
9. Tous les biens situés à Nogent en Othe, faisant l'article XV, estimés	53,000 fr.
10. Le bien de Sommery, faisant l'article XVI, estimé	14,000 fr.
11. Celui situé sur Bergnon, faisant l'article XVII, estimé	8,400 fr.
12. Les bois et les terres situés à Pavy Cosdon, faisant l'article XVIII, estimés	16,140 fr. 10 c.
13. La ferme et les bois situés à Aix, faisant l'article XIX, estimés	26,500 fr.
14. Les terres, vignes et bois situés à Prugny, faisant l'article XXI, estimés	4,500 fr.
15. Les terres situées à Onjon et Villevoque, faisant l'article XX, estimées	15,000 fr.
16. Les terres ... à Barberey-aux-Moines et Barberey-Saint-Sulpice, faisant l'article IX, estimés	13,700 fr.
17. ... à Molins, faisant l'article XXIV, estimés	9,000 fr.
18. Moitié des ... faisant les articles XXV et XXVI, lesquels sont ..., et donnent	
En bons de deux tiers 48,130 fr. / En bons d'un tiers consolidé 14,090 f.	62,240 fr.
19. Le quart dans la créance sur les citoyens Mangignot ... dans la succession, faisant l'article IX du sommier ... de la liquidation de la communauté, ci	1,300 fr.
	305,875 fr. 70 c.

VI.

Au moyen de ce que le lot de la République excède la part qui lui appartient de ... cinquante-trois francs ... centimes, l'Administration centrale arrête ... sera payée pour soulte à Genevieve-Adélaide Corps, par le receveur des Domaines nationaux à Troyes, sur le mandat qui lui sera délivré à cet effet.

VII.

Pour remplir la succession de Jacques Corps de ce qui lui revient pour sa portion, l'Administration centrale ... de la République, lui fait abandon ... objets composant l'actif ... mentionnés dans le tableau qui la concerne, à la charge par Genevieve-Adélaide Corps, comme seule héritiere de ladite portion ... de la somme de ... deux mille ... quarante francs en bons de tiers et de deux tiers ... de la République, à la Trésorerie nationale ... sur les biens de Jacques Corps ... de la loi du 23 Nivôse an III, ... Genevieve-Adélaide Corps, pour la ... des 17 Septembre 1792 et 28 Mars 1793 ... à raison de l'émigration de Jacques Armand et Gabriel Corps, ses freres, et de tous leurs droits successifs.

VIII.

Le présent sera imprimé et affiché aux frais communs de la République et de Genevieve Adélaide Corps dans toutes les Communes chefs-lieux de Canton ... de la situation des biens ... Ministre des finances ... Directeur de la régie des domaines à Troyes, aux Administrations centrales, et aux Directeurs de la régie des domaines des Départemens de l'Yonne, Seine et Marne et Seine, et à Genevieve-Adélaide Corps.

FAIT et arrêté à Troyes, en séance de l'Administration centrale, tenue ... le premier Brumaire an VII de la République française ... Signé, JAILLANT, Président, DUVAL, BONNARD, BOURDÉE, PARIS, Administrateurs, LHUILLIER, Secrétaire en chef.

Pour expédition certifiée conforme,

La Président de l'Administration centrale,
Signé JAILLANT.

Par l'Administration,

Le Secrétaire en chef,
Signé LHUILLIER.

A TROYES, chez GOBELET, Imprimeur du Département de l'Aube.